

N/REF : 14/01/2025 12H23 C:000053 I:01114
V/REF : AC/C10020
V/Email reçu le Mardi 14/01/2025 a 12H23

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. TNS
IMMEUBLE : LES TOURNESOLS -TNS
26, RUE DE RENNES
ZAC DU VALLON
35530 BRECE

Rennes, le 17 Janvier 2025

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 26 RENNES - MR LIGER 06 16 55 35 55

LOGEMENT N° 103979, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : FUIITE APPARENTE SUR ARRIVÉ EAU FROIDE SOUS ÉVIER. 3 CM D'EAU DANS L'APPARTEMENT.

LE LOCATAIRE A COUPÉ L'ARRIVÉ D'EAU, MAIS N'A PLUS D'EAU CHEZ LUI
LE FLEXIBLE DU LAVABO A LACHÉ

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/01

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DE L'EVIER

CONSTAT : FUIITE SUR FLEXIBLE MITIGEUR EVIER

TENTATIVE DE DÉPOSE DU FLEXIBLE : IMPOSSIBILITÉ DE DÉPOSER LE FLEXIBLE
SANS REMPLACER LE MITIGEUR

FOURNITURE ET POSE DE BOUCHON SUR EC ET EF

REMISE EN EAU

CONSTAT : LE LOCATAIRE A DE NOUVEAU DE L'EAU DANS SON LOGEMENT

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 15/01

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

COUPURE D'EAU

DÉPOSE MITIGEUR DÉFECTUEUX

FOURNITURE ET POSE D'UN MITIGEUR EVIER

REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE CHANTIER

MG LCOMPTER Email envoyé le 15/01/25 a 16H29 M. R TALLEUX

MG LGESTION Email envoyé le 14/01/25 a 18H45 M. R TALLEUX

PRÉVOIR REMPLACEMENT DU MITIGEUR EVIER
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS010-Bouchon.s/alim.eau/gaz/chauffage	1	82,08	82,08
1,00	PBS016-Rempl.rob.mitigeuse s/évrier	2	112,72	112,72
TOTAL H.T.				194,80
T.V.A. a 10,00%				19,48
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>214,28</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Poterie-Vitré
Agence Poterie - Pays de Vitré
276 rue de Chateaugiron
35200 RENNES
Emetteur : MR Romain TALLEUX
email : rtalleux@aiguillon.com
tél : 0223350555 portable : 0647128313

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 14/01/2025 et le 14/01/2025

mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020956 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

LES TOURNESOLS (TNS - 01 - 26)

26 RUE DE RENNES

35530 BRECE

logement n° 103979, porte n°12, 1° étage, Type 2

Occupant actuel : MR LIGER Anthony 035733/37

domicile : 0952856015 bureau : portable : 0616553555

Quantité

Rech Fuite eau Fr/Ch App (PBS007)

1,00 FFT

Recherche de Fuite eau froide ou eau chaude sanitaire ou chauffage en apparent
Fuite apparente sur arrivé eau froide sous évier. 3 cm d'eau dans l'appartement. Le
locataire a coupé l'arrivé d'eau, mais du coup n'a plus d'eau chez lui. Merci pour
Intervention URGENTE et je valide le fait d'intervenir en astreinte si besoin.

Patrimoine non concerné par l'amiante.

Virement Fournisseurs
Paiement à 30 jours

La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande C10020 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction